

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

DATE DE SEANCE

21 septembre 2024

DATE DE CONVOCATION

15 septembre 2024

DATE D'AFFICHAGE

23 septembre 2024

NOMBRE DE CONSEILLERS

EN EXERCICE 33

PRESENTS 19

PROCURATION(S) 13

VOTANTS 32

Le maire certifie que la présente délibération a été télétransmise en Préfecture de l'Eure au titre du contrôle de la légalité

Certifiée conforme et exécutoire.
Notifiée aux intéressés.

Le Maire

Le **VINGT-ET-UN** DE L'AN DEUX MILLE VINGT QUATRE à 09H30 :

Le Conseil municipal de VAL-DE-REUIL légalement convoqué, s'est assemblé en séance publique dans la salle du Conseil, sous la présidence de :

Monsieur Marc-Antoine JAMET, Maire

Étaient présents : MM. COQUELET, LEGO, AVOLLÉ, BALUT, GHOUL, AÏT BABA, LECERF, NDIAYE, GODEFROY, GRESSENT.

Mmes ROUSSELIN, DORDAIN, DESLANDES, ALTUNTAS, DEBOISSY, BATAILLE, LEFEBVRE, VINCENT.

formant la majorité des Membres en exercice.

Étaient excusés : MM. MARC, COPLO, GUILLON, GASSA, SABIRI et Mmes DUVALLET, BENAMARA, LOUBASSOU, TERNISIEN, DELIENCOURT, GÜTH, MANTSOUAKA-MASSALA.

Étaient absents : M. THIERY.

Avaient donné pouvoir : Mme DUVALLET à M. JAMET, Mme BENAMARA à M. AVOLLÉ, Mme LOUBASSOU à M. COQUELET, M. MARC à M. NDIAYE, M. COPLO à M. BALUT, Mme POUHÉ à Mme ALTUNTAS, Mme TERNISIEN à M. GHOUL, M. GUILLON à Mme LEFEBVRE, Mme DELIENCOURT à Mme DESLANDES, M. GASSA à Mme DORDAIN, Mme GÜTH à Mme BATAILLE, M. SABIRI à M. AIT BABA, Mme MANTSOUAKA-MASSALA à Mme ROUSSELIN.

M. Baptiste GODEFROY

est nommé Secrétaire à l'ouverture de la séance.

Assistaient à la séance :

Fonctionnaires : MM. TRISTANT, TOUTAIN, AURIERES, EL OUERDIGHI et Mmes ECHARD-GOUBERT, BOULANGER, ROSSIGNOL, GALLÉ-TESSONNEAU, JEZ, LEFEBVRE, ZAPPIA,

COMPTE RENDU DE DELEGATIONS DE M. LE MAIRE

Par délibération n°20/05/02 du 26 mai 2020, le Conseil municipal a délégué au Maire, pour la durée de son mandat, un certain nombre de ses compétences.

Conformément aux dispositions des articles L.2122-22 et L. 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales, M. le Maire doit rendre compte à chaque séance du Conseil municipal des décisions qu'il a été amené à prendre à ce titre.

VIREMENTS DE CREDITS (Art. L.2322-2 - Code Général des Collectivités Territoriales)

Virement de crédits de chapitre à chapitre - DCM-2024-034

Conformément aux dispositions de l'articles L 5217-10-6 du CGCT, le maire peut procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre dans la limite de 7,5 % des dépenses réelles de chacune des sections à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personne.

Il a ainsi été procédé aux virements de crédits suivants :

Accuse de réception en préfecture
027-212707012-20240921-D-24-09-CR-AR
Date de télétransmission : 21/09/2024
Date de réception préfecture : 21/09/2024

Augmentation de crédits :

- Chapitre 13 nature 1321 : 33 850 €
- Chapitre 27 nature 275 : 1 200 €

Diminution de crédits :

- Chapitre 10043 nature 2313 : 35 050 €

MARCHES PUBLICS (Art. L.2122-22 – 4° - Code Général des Collectivités Territoriales)

Décision n° DCM 2024-011 – Marché public n°M23-13 relatif à la réalisation d'une étude de faisabilité pour la création d'un réseau de chaleur renouvelable urbain à Val-de-Reuil - Attribution

Attributaire : groupement solidaire conjoint S2T INGENIERIE / SAS ESPELIA / G2H CONSEILS

Montant du marché : 42 900.00 € HT

Décision n°DCM-2024-017 – Marché n°M2021-18 relatif à l'aménagement des espaces publics de la Dalle - Lot 03 « Mobiliers/Espaces verts » -Avenant n°2

Titulaire : Groupement solidaire conjoint VALLOIS/TEG

Objet de l'avenant : réalisation de travaux supplémentaires

Incidence financière : +86 213.64 € HT

Décision n°DCM-2024-018 - Marché M2020/06 relatif à l'entretien des espaces verts de la Ville – Lot 02 – Zone Centre – Avenant n°2

Titulaire : Groupement ID VERDE / PINSON PAYSAGE NORMANDIE / VALLOIS

Objet de l'avenant : Mise à jour des espaces à entretenir au titre du marché

Incidence financière : + 25 094.90 € HT

Décision n° DCM-2024-019 – Marché n°M24_02 relatif à l'aménagement de la route des Lacs et de la chaussée de Léry Nord – Lot 2 « Espaces verts » - Attribution

Attributaire : PINSON PAYSAGE NORMANDIE

Montant du marché : 501 022,16 € HT

Décision n°DCM-2024-033 - Marché n°M21-081 relatif à la mission de maîtrise d'œuvre pour l'aménagement de différentes voies dans le cadre du PNRU - Avenant n°2

Titulaire : Groupement SERVICAD INGENIEURS CONSEILS/LES RONDEAUX

Objet de l'avenant : modification des coordonnées bancaires et dénomination sociale du titulaire du marché

Incidence financière : Néant

Décision n°DCM-2024-035 – Marché n°M20-02 relatif à l'insertion professionnelle par l'activité économique dans le cadre de prestations de nettoyage manuel des espaces publics extérieurs de la ville – Avenant n°2

Titulaire : ODS

Objet de l'avenant : Prolongation d'un mois de la durée du marché

Incidence financière : + 36 263,03 € HT

Décision n°DCM-2024-036 - Marché M20-06 relatif à l'entretien des espaces verts de la Ville - Zone Nord – Avenant n°3

Titulaire : Groupement ID VERDE / PINSON PAYSAGE NORMANDIE / VALLOIS

Objet de l'avenant : Modification de la formule de révision des prix

Incidence financière : Néant

Décision n°DCM-2024-037 - Marché n°M24-04 - Prestations de scénographie et location de matériel - Le jardin d'Olympie 2024 - Avenant

Titulaire : OFEE RAILLEUSE

Objet de l'avenant : Modification de la répartition financière entre les membres du groupement

Incidence financière : Néant

Décision n°DCM-2024-039 – Marché n°M2024-02-01- Aménagement des voies dans le cadre du NPNRU Route des Lacs – Chaussée de Léry Nord – Lot VRD – Avenant n°1

Titulaire : VIAFRANCE NORMANDIE

Objet de l'avenant : Correction d'une erreur de calcul figurant dans la décomposition du prix global et forfaitaire

Incidence financière :

REGIES COMPTABLES (Art. L.2122-22 – 7° - Code Général des Collectivités Territoriales)

Décision n° DCM-2024-046 – Suppression de la régie de recettes Culture Sports Evènementiel

FIXATION DES TARIFS DE LIEUX PUBLICS (Art. L.2122-22 – 16° - Code Général des Collectivités Territoriales)

Décision n° DCM-2024-020, DCM-2024-025 : Mise à jour des tarifs de prestations d'accueil d'enfants et de jeunes séjours – camps – colonies ou autres sorties (hors classes découvertes) avec nuitées

Décision n° DCM-2024-026 – Mise à jour des tarifs de prestations d'accueil de jeunes enfants en crèches.

Décision n° DCM-2024-027 – Mise à jour des tarifs de prestations d'accueil de jeunes adolescents (12-16 ans) et autres jeunes (16-25 ans)

Décision n° DCM-2024-028 - Mise à jour des tarifs des tarifs de prestations d'accueil d'enfants et de jeunes en classe de découvertes avec nuitées

Décision n° DCM-2024-029 – Mise à jour des tarifs du restaurant municipal.

Décision n° DCM-2024-030 - Fixation du montant de la redevance pour Occupation du domaine public lors du passage de la Flamme Olympique

	Unité	Tarif
Village olympique Le 06 juillet 2024 au Parc des Sports	/ Jour	15.00 €

Décision n° DCM-2024-045 – Mise à jour des tarifs de prestations d'accueil d'enfants en centre de loisirs primaires (maternelle et élémentaire) - périodes scolaires.

L'ensemble des tarifs concernés est annexé au présent compte rendu

DEMANDES DE SUBVENTIONS (Art. L.2122-22 – 23° - Code Général des Collectivités Territoriales)

Décision n° DCM-2024-012

Objet de la demande : **Création d'un terrain multisport à proximité de la nouvelle école Victor Hugo**

Coût total prévisionnel de l'opération : 225 068, 65 € HT

Financier sollicité : Agence Nationale du Sport

Montant de la subvention sollicitée : 80 000,00 € HT

Décision n° DCM-2024-015 - Demande de subvention auprès de l'Etat - Investissement 2024 - Fonds-verts - Végétation et Renaturation du Square de la Commune

Objet de la demande : **Végétalisation et de renaturation du square de la commune**

Coût total prévisionnel de l'opération : 99 640,53 € HT

Financier sollicité : État – Fond verts

Montant de la subvention sollicitée : 79 712,42 € HT

Décision n° DCM-2024-021

Objet de la demande : **Renforcement de moyen de cybersécurité**

Coût total prévisionnel de l'opération : 268 670.00 € HT

Financier sollicité : Secrétariat Général de la Défense et de la Sécurité Nationale (SGDSN) - Plan France 2030

Montant de la subvention sollicitée : 108 069.00 € HT

Décision n° DCM-2024-022, 2024-023, 2024-24, 2024-47 et 2024 - Demande de Subvention auprès de la Caisse d'allocations familiales de l'Eure (CAF) – Fonctionnement – « Vendanges - Maraîchez-vous ».

Objet de la demande : **Diverses sollicitations de financement auprès de la Caisse d'Allocations Familiales de l'Eure**

« **Vendanges - Maraîchez-vous** »

Coût du projet : 16 000.00 € TTC

Financement sollicité : 4 000.00 € TTC

« **Séjours collectifs – Départs en vacances** »

Coût du projet : 115 495.00 € TTC

Financement sollicité : 20 000.00 € TTC

Financement d'un poste de chargé(e) de coopération « Convention Territoriale Globale »

Coût du projet : 55 000.00 € TTC

Financement sollicité : 24 000.00 € TTC

Acquisition de matériel d'inclusion numérique pour équiper la future cyberbase

Coût du projet : 23 200.00 € HT

Financement sollicité : 11 600.00 € HT

Nation et Créations

Coût du projet : 71 500.00 € TTC

Financement sollicité : 10 000.00 € TTC

Le présent compte-rendu de délégations sera transmis à M. le Préfet de l'Eure en application de l'article L2131-1 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Délibéré en séance les jours, mois et an susdits,
Et ont les membres signé au registre après lecture.

POUR EXTRAIT CONFORME
Marc-Antoine JAMET

